

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 81
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2022

Réuni le : 04/04/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à GARS-AM-INN , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

GARS-AM-INN 2022:

Le Conseil d'Administration accepte les modifications apportées à la délibération n° 30 du Conseil d'Administration du 19 octobre 2021 concernant le financement du séjour à Gars-Am-Inn. L'effectif est porté de 28 à 23 participants ce qui porte la participation des familles de 210,00 à 280,00 euros et la participation de l'établissement de 792,00 à 1 749,64 euros. Viennent s'ajouter différentes aides: une aide de l'OFAJ estimée à 1 150 euros, une aide du Conseil Départemental de la Vendée estimée à 575,00 euros et un don du F.S.E. de 368,00 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0